50me année — N° 41 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Jeudi 19 février 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	»	4.—	10.—	19.—	36.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1re insertion 20 cent. / les suivantes 15 »	la ligne ou son espace
Suisse	25 »	
Etranger	30 »	
Réclames	60 »	

Nouvelles du jour

La note Wilson sur la question de l'Adriatique.

La question de l'Adriatique, qu'on croyait à peu près résolue, a été remise en question par la note que M. Wilson a envoyée à l'Angleterre et à la France. Le président américain s'oppose au compromis que ces deux puissances ont élaboré d'accord avec l'Italie ; il s'oppose aussi à l'application pure et simple du pacte de Londres, qu'il a toujours ignoré et qu'il s'obstine à ne pas vouloir reconnaître. M. Wilson déplore qu'on ait cédé à l'Italie la bande de territoire de Volosca, qui la reliera directement à Fiume ; il y voit la possibilité pour l'Italie d'occuper un jour la ville de Fiume. Il déplore la rectification de frontière faite, en Istrie, en faveur de l'Italie ; il exige qu'on s'en tienne à la frontière qu'il a tracée et qui sacrifie déjà 400,000 Yougo-Slaves aux aspirations italiennes. Le compromis élaboré à Paris lui paraît absolument incompatible avec les principes qu'il a énoncés et que les Alliés ont acceptés. D'autre part, il se refuse nettement à prendre en considération le pacte de Londres, qu'il considère comme un des pires exemples de violation du droit des petits peuples.

Le président termine sa note par des menaces ; si les Alliés entendent aller de l'avant, il retirera le traité de Versailles du Sénat américain et laissera l'Europe se débrouiller toute seule.

On comprend la douloureuse stupéfaction qu'a produite en Italie cette brusque réapparition de M. Wilson, qu'on croyait mort politiquement. On mande de Londres au *Corriere della Sera* que M. Wilson a voulu évidemment faire la leçon aux Alliés, qui ont osé, en dehors de lui, élaborer une solution nouvelle du problème de l'Adriatique. On voit aussi dans la note du président une manœuvre politique : la question de l'Adriatique pourrait bien servir de prétexte pour soustraire le traité de Versailles au vote du Sénat et éviter ainsi une défaite politique.

L'Angleterre et la France vont, semble-t-il, se solidariser avec l'Italie contre M. Wilson. Les Alliés ont rédigé, à Londres, une réponse très ferme où ils battent en brèche les arguments de M. Wilson. Ils lui font remarquer qu'ils ont mis Fiume sous la protection de la Société des nations et que ce serait montrer peu de confiance en cette Société que de réprouver le compromis de Paris.

Au dernier moment, les Alliés ont différé l'envoi de leur réponse. Les Anglais sont évidemment préoccupés des graves conséquences qu'elle pourrait avoir ; le *Times* recommande la prudence et la modération.

La question de l'Adriatique entre ainsi dans une nouvelle phase, la plus dangereuse de toutes, peut-être. On peut s'étonner de l'intransigeance de M. Wilson, mais il ne faut pas oublier non plus des injures que lui ont prodiguées et que ne cessent de lui adresser les écervelés qui entourent d'Annunzio. Les Yougo-Slaves ont été plus habiles ; ils ont assailli M. Wilson de leurs sollicitations et de leurs protestations de respect.

***

Le gouvernement allemand fait un pont d'or aux citoyens qui veulent prendre un engagement dans les milices nationales.

La solde des simples soldats sera de 7,800 à 11,700 marcs, y compris les allocations temporaires motivées par la cherté de la vie ; la solde des sous-officiers variera de 8,250 à 13,950 marcs ; la solde des lieutenants et premiers-lieutenants sera de 11,700 à 19,000 marcs ; celle des capitaines, de 14,250 à 21,750 marcs ; celle des majors, de 18,000 à 27,000 marcs ; celle des lieutenants-colonels, de 20,250 à 29,250 marcs ; celle des colonels, de 25,500 à 34,500 marcs.

Traitement des majors-généraux, 45,000 marcs ; des lieutenants-généraux, 52,500 marcs ; des généraux, 60,000 marcs.

On sait que le service est désormais volontaire et que l'engagement est à longue durée.

***

La situation politique intérieure anglaise donne, en ce moment-ci, des inquiétudes justifiées au cabinet de Londres. L'irritation, en Irlande, semble s'aggraver de jour en jour ; les attentats à main armée s'y renouvellent et il paraît probable que, d'ici à peu de temps, des événements décisifs mettront le cabinet de Londres dans une obligation des plus embarrassantes en l'amenant peut-être à intervenir militairement contre ces actes de terrorisme qui ne sont sans doute que le début d'un vaste mouvement de rébellion contre la domination britannique.

Evidemment, le cabinet de Londres répugne à perdre définitivement la direction des affaires dans l'île voisine. Les passions politiques, en Irlande, sont surchauffées à un point extrême. Les Anglais sont décidés à réprimer avec énergie un soulèvement qui tenterait de rendre l'Irlande indépendante de la tutelle politique de la Métropole. C'est ce que M. Lloyd George avait déclaré catégoriquement au mois de décembre dernier.

En Angleterre même, malgré leur tranquillité relative, les travaillistes n'ont pas désarmé. Ils agitent toujours le drapeau de la nationalisation des mines, des chemins de fer et des terres. Le Labour party a fait envoyer une circulaire à toutes les trade-unions affiliées afin de convoquer un congrès spécial, si possible, avant le 25 février. On s'attend à ce que le premier ministre donne avant cette date des explications au Parlement sur les mesures que compte prendre le gouvernement. On ne peut pas encore dire jusqu'à quel point ces déclarations éventuelles influeront sur les trade-unions et sur l'opinion publique. La décision des dirigeants des mineurs est fixée et intransigeante. Leur fédération a affirmé à maintes reprises le principe de la nationalisation des mines. Les divergences qui séparent encore les travaillistes sont uniquement motivées par les moyens à employer pour arriver au but désiré de la nationalisation.

Deux moyens s'offrent aux mineurs pour parvenir à leurs fins : l'action parlementaire et législative ou la grève générale. Sur ce point, ils paraissent assez fortement divisés ; les uns reconnaissent qu'une grève générale nuirait avant tout aux intérêts bien compris des mineurs. Il y a là de graves responsabilités, que les éléments modérés ne considèrent pas sans une certaine appréhension. Les extrémistes seraient décidés à passer outre. Mais ils trouveront sans doute de la résistance à leurs projets, d'autant plus que la question de la nationalisation est envisagée par les travaillistes anglais, non pas sous une forme s'attaquant exclusivement aux mines, aux chemins de fer et aux terres, mais également à la nationalisation de la marine, des banques et à la socialisation de toutes les industries anglaises au point de vue de la production et de la répartition des produits manufacturés entre les membres de la communauté socialiste britannique telle que la rêvent les travaillistes. Les magasins coopératifs seraient également placés sous le contrôle de l'Etat. Les travaillistes modérés affirment non sans raison qu'un plan aussi vaste ne peut pas être réalisé dans la confusion et le chaos d'une grève générale.

Comme on le voit, le programme des travaillistes anglais, à leur point de vue, est grandiose. Ces gens ne visent à rien moins qu'à reconstruire, sur de nouvelles bases, toute la vie économique anglaise. Pour insensés et exagérés que ces projets apparaissent, il serait cependant imprudent de contester le réel esprit d'organisation des travaillistes anglais. C'est là une de leurs forces ; le cabinet de Londres sait l'apprécier à sa juste valeur et il a pu en mesurer l'influence lors des récentes grèves.

On est enclin, à Londres, à penser que les travaillistes choisiront la voie constitutionnelle pour tâcher de mettre leurs projets sur le tapis.

Si le Premier anglais est si souvent versatile dans la conduite de sa politique extérieure, brûlant aujourd'hui ce qu'il avait adoré la veille, il faut sans nul doute en attribuer un peu la cause aux difficiles et redoutables problèmes de la politique intérieure anglaise qui, ajoutés aux tracas de l'Angleterre en Orient, forment une équation politique si compliquée que M. Lloyd George, qui est cependant une tête solide, ne sait bientôt plus comment faire pour apaiser les rivalités et calmer les ambitions démagogiques.

L'activité sociale des catholiques français

—o—

L'Association catholique de la Jeunesse française et le souvenir d'Albert de Mun. — Congrès et Semaines sociales. — L'Episcopat français et les questions sociales. — Hommage à Mgr Colliard.

Paris, le 16 février.

Les événements politiques n'absorbent pas toute la vie française et ce serait la mutiler que de ne rien dire du renouveau d'activité religieuse et sociale qui se manifeste, depuis quelques mois, dans les milieux catholiques de notre pays.

La guerre a cruellement décimé la grande « Association catholique de la jeunesse française », dont Albert de Mun, on le sait, fut l'un des inspirateurs et qui, pour son parti, a donné plus de 15,000 jeunes gens à la patrie. Cette association vient de reprendre, dans les derniers jours de janvier, la tradition interrompue des réunions de son Conseil fédéral, qui groupe les délégués de ses Unions provinciales. A cette occasion, elle a fait la revue de ses forces. Au 1er janvier 1920, l'A. C. J. F. comptait 10 unions régionales, 52 unions diocésaines et rayonnait dans 67 départements.

Elle a voulu aussi profiter de cette reprise d'activité pour rendre à Albert de Mun un solennel hommage. Il eut lieu, au Cirque de Paris, le 25 janvier, en présence de plus de quatre mille jeunes gens. Cette imposante assemblée, après avoir récité le *Pater* et l'*Ave*, à la demande de Mgr Baudrillart, applaudit les magnifiques paroles du général de Castelnau, qui la présidait et qui salua en Albert de Mun le grand catholique et le grand Français. Le lendemain, 26 janvier, la même foule se pressait à Notre-Dame de Paris, pour entendre M. l'abbé Thellier de Poncheville développer devant elle « la leçon des morts », qu'il ne faut point pleurer avec des larmes stériles, mais imiter, dans leur dévouement et leur sacrifice.

En dehors de ces cérémonies émouvantes, l'A. C. J. F. a tenu des réunions de travail, où l'examen du problème social a retenu l'attention de l'assemblée. Les catholiques français sont plus que jamais, en effet, persuadés qu'ils ont, au point de vue social, un rôle important à jouer et tout concourt à montrer qu'ils s'y préparent de toutes leurs forces.

Les congrès sociaux se sont, en effet, multipliés, ces dernières semaines. L'A. C. J. F. en a organisé, en dehors de celui de Paris, deux autres, l'un à Louhans, en Saône-et-Loire, l'autre à Dijon, dans la Côte-d'Or. En même temps, la Fédération française des unions de syndicats professionnels féminins, qui a son siège à Paris, 4, rue de Sèze, tenait d'intéressantes réunions auxquelles ont participé des déléguées des organisations syndicales belges et espagnoles et où le ministre du Travail s'était fait représenter. La question du sursalaire familial y fut abordée et discutée, avec le concours de M. le sénateur de Las Cases et de son fils, M. Philippe de Las Cases, qui est attaché, ainsi que M. Jean Lerolle, au Secrétariat social de Paris.

A Bourg-en-Bresse, au département de l'Ain, le Bureau diocésain des œuvres que dirige M. l'abbé Cottard-Josserand, qui a conquis, pendant la guerre, dans toute la région, une popularité méritée, grâce aux œuvres multiples d'assistance qu'il a fondées, a organisé une semaine d'études sociales catholiques, qui a duré du 26 janvier au 1er février. Cette semaine d'études sociales faisait suite à une initiative analogue prise à Saint-Chamond, dans le département de la Loire, peu de temps auparavant. Ce sont là les deux premières extensions locales de la Semaine sociale de France, dont la XIIme session se tiendra, en 1920, à Caen, en Normandie, à la demande de l'évêque de Bayeux, Mgr Lemonnier, et dans laquelle seront étudiées le régime de la production au lendemain de la guerre et les relations qu'il soulève avec la natalité et la protection de la famille.

Le 21 février enfin, s'ouvrira, à Paris, le congrès diocésain annuel des catholiques de la capitale. Ce congrès a déjà eu sa préface dans une assemblée générale des Comités et des Unions paroissiales de Paris, que le cardinal Amette a présidée, le 8 février, et à laquelle 81 groupements paroissiaux étaient représentés. A cette réunion, il a été demandé à cette élite agissante des catholiques parisiens de faire un effort en faveur de l'enseignement professionnel et du développement des coopératives de consommation, en vue de lutter contre la cherté de la vie.

Le Congrès diocésain de Paris réservera toute une journée à l'étude des groupements professionnels catholiques, notamment parmi les cheminots, les postiers et les métallurgistes. C'est dire l'importance croissante que prend, aux yeux des catholiques français, le mouvement des syndicats chrétiens. Depuis une année, en effet, l'épiscopat français ne cesse d'attirer l'attention des catholiques sur cette grave question de l'organisation syndicale. Le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, qui vient de publier sur la famille, une pastorale de carême particulièrement remarquable ; l'archevêque de Toulouse, Mgr Germain, dont le mandement sur la Paix sociale par l'organisation professionnelle a eu un grand retentissement ; l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, et bien d'autres avec eux, se sont déclarés les partisans convaincus du syndicalisme chrétien aussi bien que des réformes sociales urgentes. Nous sommes à l'heure où les enseignements de l'Encyclique *Rerum novarum*, largement répandus, vont produire de nouveaux fruits salutaires, le péril socialiste en ayant démontré, une fois de plus, la sagesse et l'opportunité.

C'est en se fondant, d'ailleurs, sur cette Encyclique que les évêques français, à tour de rôle, ont plaidé devant l'opinion, la cause des postiers, réclamant le repos du dimanche. C'est au nom de la morale chrétienne qu'ils sont intervenus, dans cette question, pour rappeler à tous, les droits de l'homme à un repos qui garantisse sa santé physique et lui permette de remplir pleinement ses obligations familiales.

Ils viennent aussi d'élever la voix, par des avertissements motivés contre le luxe, les modes et les danses inconvenantes. Leurs réclamations vigoureuses ont eu déjà d'heureuses conséquences. A Paris et dans plusieurs grandes villes, notamment à Rouen et à Grenoble, des ligues féminines se sont fondées contre des abus qui mettent en péril la modestie chrétienne et, au lendemain de la guerre, constituent, après tant de deuils et en présence du coût croissant de la vie, un véritable scandale.

Il n'est pas jusque dans les milieux agricoles que cette activité sociale des catholiques ne se fasse sentir. Elle s'exprimait déjà, dans cette « Union catholique de la France agricole », de fondation récente, et qui est déjà si forte et si florissante et par le moyen d'une excellente feuille hebdomadaire, très lue dans le Sud-Est, la *France rurale*, qui s'intitule « hebdomadaire des campagnes ». Elle va trouver une énergie nouvelle dans la reprise des Semaines sociales agricoles, inaugurées, il y a trois ans à peine, dans le Sud-Ouest et dont les trois premières sessions ont été éminemment bienfaisantes.

Ces semaines agricoles consistent dans une combinaison heureuse des exercices d'une retraite religieuse et de leçons théoriques et pratiques d'agriculture qui visent à former, parmi les jeunes cultivateurs, une élite chrétienne et compétente. Une semaine de ce genre vient d'avoir lieu du 5 au 11 février, dans la Haute-Garonne ; une seconde se tiendra du 19 au 25, dans la même région. On en annonce enfin une troisième, pour les jeunes filles, dont la date est fixée en mars.

En donnant ces preuves de l'activité religieuse et sociale des évêques et des catholiques français, nous n'oublions pas que le diocèse de Lausanne et Genève est en deuil d'un pasteur qui donnait, lui aussi, l'exemple d'une sollicitude constante pour la classe ouvrière. Nous nous souvenons surtout de la dette de gratitude que nos compatriotes ont contractée envers celui qui, comme président de la « Mission catholique suisse », a si généreusement poursuivi l'œuvre charitable qu'avait commencée Mgr Bovet, son prédécesseur.

Grâce à leurs deux derniers évêques, Fribourg et aussi Genève, ont été pour nos prisonniers, nos internés et leurs familles, comme pour les parents de nos disparus, des centres toujours actifs, de la bienfaisance la plus infatigable. Mgr Colliard était le promoteur toujours sage et ardent de ces initiatives ; il en suivait les progrès et en dirigeait les travaux avec une sollicitude à nos yeux d'autant plus méritoire que d'autres soucis eussent pu suffire à l'absorber tout entier. En ouvrant les portes de son Séminaire diocésain à nos jeunes étudiants ecclésiastiques qui revenaient d'Allemagne, il a rendu au clergé français un service de première importance.

Voilà pourquoi sa mémoire restera aussi en vénération parmi nous. Voilà pourquoi aussi nous voulons nous associer, par la prière et le souvenir, à des regrets dont tant de bienfaits dont nous avons profité, nous permettent de dire, qu'ils sont aussi les nôtres.

E. B.

A la Chambre française

Paris, 18 février.

(Havas.) — M. André Lefèvre a fait connaître hier à la commission des affaires étrangères de la Chambre la situation actuelle de l'Allemagne concernant la vérification et la destruction du matériel de guerre, la réduction des effectifs, ses ressources éventuelles et les garanties obtenues.

L'exposé de M. Lefèvre a produit une grande impression.

M. Lefèvre a déclaré que les Alliés devaient insister avec fermeté pour la disparition de toutes les forces militaires de l'Allemagne, non prévues par le traité.

LETTRE DE VIENNE

(Correspondance particulière de la « Liberté »)

—o—

Vienne, 12 février.

L'assemblée nationale autrichienne, qui avait repris ses séances aussitôt après les fêtes de Noël, s'est occupée d'élaborer deux lois, l'une sur l'organisation militaire, l'autre concernant un prélèvement sur les fortunes, qui influeront puissamment sur l'avenir du pays et dont la préparation ne s'est pas opérée sans agitation politique.

La loi sur l'organisation militaire n'est que la mise à exécution d'une clause du traité de paix ordonnant la création d'une armée de mercenaires ne dépassant pas 30,000 hommes. La disparition de la garde populaire, qui doit être supprimée, contribuera grandement à purifier l'atmosphère politique, car la garde populaire, qui est ouvertement sous le commandement du conseil d'ouvriers territorial, constitue un danger permanent pour l'ordre et la paix à l'intérieur. Elle peut avoir, dans des moments critiques, rendu de grands services pour la protection de l'Etat contre le bolchévisme ; aujourd'hui encore, c'est un pur hasard qu'elle consente encore à ce devoir. L'armée de mercenaires coûtera de lourds sacrifices aux finances de l'Etat et sa valeur protectrice reste problématique ; cependant ce doit être naturellement le premier souci des milieux conservateurs d'en faire une armée qui ne dépende pas d'un parti ; les socialistes eux-mêmes sont actuellement de cet avis. Toutefois la duplicité de nos politiciens socialistes et la qualité des éléments qui, selon toute prévision, se présenteront à l'enrôlement laissent subsister quelques doutes sur la possibilité de soustraire l'armée des mercenaires à une politique de parti. C'est pourquoi, dans de nombreux milieux, on préférerait, à la création d'une armée de mercenaires, le renforcement de la gendarmerie et de la police pour le maintien de l'ordre, d'autant plus que la valeur militaire à l'extérieur de l'armée de mercenaires serait quasi-nulle.

Dans les discussions préparatoires de la loi concernant un prélèvement sur les fortunes, les socialistes ont fait savoir qu'ils ne consentaient pas à excepter la fortune familiale honorablement acquise et transmise par héritage ; ils veulent taxer la propriété agricole d'après la valeur marchande actuelle et non sur la base du rendement moyen ; enfin, pour les emprunts de guerre, ils n'entendent faire aucune différence entre les économies provenant du travail et les profits exceptionnels des spéculateurs. On n'a réussi à protéger la fortune laborieusement acquise contre l'expropriation projetée qu'en provoquant une crise grave. Un autre point du programme des socialistes reste encore dangereux : ils cherchent à faire aboutir partiellement le prélèvement sur les fortunes sous forme de participation à la fortune au moyen, par exemple, d'une distribution gratuite d'actions ou par la création d'hypothèques d'Etat.

L'Etat deviendrait ainsi copropriétaire des entreprises industrielles, commerciales et agricoles et nous aurions introduit le socialisme d'Etat. Mais, après les expériences que la socialisation nous a coûtées jusqu'à présent, spécialement celle des entreprises de guerre qui pendant une année seulement ont accusé un déficit de 100 millions, malgré les immenses approvisionnements qui existaient à la fin de la guerre et qui furent gaspillés avec une incurie sans exemple, après ces expériences, ce serait un vrai crime économique de soumettre à un pareil système l'ensemble du labeur national.

Pour l'instant, on est parvenu à concilier des contradictions de principe qui se manifestaient. Le Koe gouvernemental est resté sauf. Cependant, de nombreuses fissures se sont déjà produites dans l'édifice. C'est avant tout l'ingérence constante des socialistes et l'esprit libre-penseur qui pèse lourdement sur la population chrétienne. Actuellement, les socialistes cherchent à faire supprimer la prière chrétienne à l'école, et une lutte violente s'est engagée entre les deux partis pour conquérir l'influence politique dans les conseils de parents. Les socialistes eux-mêmes commencent à trouver difficile le maintien de la coalition par suite des manœuvres des conseils d'ouvriers et de soldats, qu'ils ont eux-mêmes créés. Dans la lutte qu'ils soutiennent avec les communistes au sein des conseils d'ouvriers, ils abandonnent toujours plus de terrain, parce qu'ils n'ont pas le courage de se résoudre à une séparation franche. Il est vrai que des voyages du chancelier Renner à Paris et à Prague ont consolidé leur situation, mais, aux dépens de la liberté d'action qu'ils possédaient encore. Economiquement, ces voyages destinés à solliciter à l'étranger des envois d'approvisionnements et du charbon n'ont eu aucun succès. Par contre, le chancelier en a vanté la portée politique.

Les aspirations de certains Etats à l'indépendance, qui ont leur origine dans la crainte de voir le pays ruiné moralement et économiquement par le régime socialiste, furent brusquement brisées par une défense venue de Paris. Les difficultés politiques intérieures, qui tracassaient la coalition, furent subitement mises à

l'arrière-plan par la fameuse note Havas, déclarant que toute modification du système politique autrichien exciterait de la méfiance à Paris et à Londres. Et maintenant, un journal socialiste tchèque, l'organe du président du ministère tchèque Tusar, annonce que la reprise des relations amicales avec la Tchéco-Slovaquie, négociée par le gouvernement autrichien à Prague, n'a eu lieu qu'à la condition que les socialistes conservassent le pouvoir à Vienne. Sous le régime et la prépondérance socialistes, nous sommes ainsi tout à fait dans la dépendance de l'étranger, aussi bien en ce qui concerne notre politique intérieure qu'au point de vue économique et c'est de Prague que notre politique reçoit le mot d'ordre.

En tête de toutes considérations sur la politique viennoise, c'est le tableau de notre indicible misère qu'il faudrait brosser. Mais le monde entier sait que le traité de paix de Saint-Germain a sonné le glas de ce peuple ; quant à décrire, par le détail, toute sa misère, la plume s'y refuse. Nous vivons au jour le jour des aumônes que nous fait l'Europe et nous devons, chaque mois, mendier à nouveau notre pain auprès des vainqueurs. Il est trop certain que les communistes, atterrés un moment par la chute du bolchévisme en Hongrie, profitent de notre misère pour relever plus hardiment la tête. Ils ont de nouvelles ressources pécuniaires à leur disposition ; c'est Moscou qui paye tout. C'est cette considération politique qui a poussé les chrétiens-sociaux à maintenir la coalition dans les dernières luttes intérieures ; car, plus que jamais, il est à craindre que les partisans de la révolution sociale ne profitent d'une minute où les rênes gouvernementales traineraient à terre pour les saisir.

Combien durera cet état de choses ? Telle est la question que chacun se pose. La baisse de la couronne a dépassé le vraisemblable et les promesses de secours faites à notre chancelier à Paris arrivent à échéance. L'échec de M. Clémenceau a prouvé en faveur de la vitalité du parlement français, mais il nous a apporté peu d'espoir dans un revirement prochain à notre avantage. Ce n'est que par une revision du traité de Saint-Germain que notre guérison pourra s'opérer. Mais, hélas ! les chefs de l'Entente ne sont pas capables d'imposer aux Tchèques et aux Slaves du sud l'exécution des clauses du traité de Saint-Germain qui nous sont favorables. Il n'y a que les décisions qui causent notre ruine qui sont exécutées. M. Clémenceau a fait prévaloir cette politique d'écrasement. L'Amérique y a d'abord fait opposition, et, en Angleterre, M. Lloyd George a dû se séparer de M. Clémenceau sur ce point sous l'impulsion du « Labour party ». Un peuple a résisté héroïquement pendant quatre années de guerre et supporté la faim. Puis pendant une année et demie on le réduit cruellement à la misère et on piétine ses droits. Et tout cela se fait au nom de la paix ! Dans son allocution de Noël, le Pape a, d'une voix dont les échos ont réveillé le monde, protesté contre l'abus qui est fait du mot sacré de paix. Ce n'est ni par la haine entre les peuples, ni par l'esclavage des vaincus, ni par la ruine de ceux qui gisent à terre qu'on rétablira l'Europe. Un soleil plus chaud, un esprit de réconciliation et de pardon devra rayonner sur le monde ensanglanté pour que le sol trituré puisse se couvrir de nouveau de fruits.

La situation de la presse en France

Paris, 19 février.

(Havas.) — Les adhérents de l'Office national de la presse, au cours d'une séance plénière où 308 journeaux étaient représentés, ont pris les décisions suivantes :

1. L'Office national actuel sera, ainsi que le gouvernement l'a accepté prorogé jusqu'au 31 mai prochain. 2. La commission d'étude chargée par la précédente assemblée plénière de mettre sur pied un projet de consortium unique poursuivra cette question de façon à aboutir à la constitution de ce consortium avant le 21 mai prochain. Enfin, l'assemblée plénière, unie dans un sentiment de solidarité a décidé de faire appel à l'initiative parlementaire-gouvernementale, pour obtenir le vote immédiat de mesures destinées à assurer la vie de la presse et qui comprennent notamment : *a)* la fixation à 20 cts. du prix minimum de vente des journeaux ; *b)* l'établissement d'un repos dominical de toute la presse.

La révocation d'un maire français

M. Goude, socialiste, a demandé à interpeller le ministre de l'intérieur, à la Chambre française, sur la révocation de M. Naudon, maire de Brest.

(Le maire de Brest, M. Naudon, a été révoqué de ses fonctions, par décret en date du 16 février, pour avoir gravement manqué à ses devoirs en interdisant une manifestation patriotique, qui avait pour but de déposer une couronne au pied d'un monument élevé aux morts pour la patrie.)

La question de Palestine

A l'occasion de la présence du cardinal Dubois à Jérusalem, les catholiques de la ville sainte ont remis au prélat la protestation suivante :

Eminence,

Au nom de tous les peuples catholiques de Palestine, nous protestons contre le projet de faire de notre Palestine un Etat israélite ou de la séparer de la Syrie dont elle fait partie intégrante.

Nous rappelons à Votre Eminence que la Syrie une et indivisible se trouve placée sous la glorieuse égide de la France, dont le protectorat a été reconnu à perpétuité. Nous sommes persuadés que seule la France est en état de gouverner la Syrie. La société islamite de Jérusalem s'unit à nous pour réclamer que Jérusalem ne soit pas séparée de la Syrie.

Eminence, soyez l'interprète de nos sentiments auprès des autorités desquelles notre sort dépend, mais surtout auprès du peuple français, qui ne tolérera pas que les Lieux-Saints deviennent la propriété des Israélites et que la Crèche et le Sépulcre du Sauveur soient gardés par des baïonnettes sectaires.

La note Wilson et la presse italienne

Rome, 19 février.

La nouvelle complication résultant de la dernière intervention de M. Wilson dans la question de l'Adriatique est vivement discutée par la presse italienne. La *Tribuna* écrit :

« La note de M. Wilson constitue une provocation arrogante et inouïe pour la volonté, le prestige et la dignité des puissances européennes. Si elle était acceptée sans résistance, elle pourrait détruire l'influence et l'indépendance des puissances européennes. En la repoussant, l'Europe deviendra elle-même la maîtresse des destinées du monde. »

Les nationalistes italiens considèrent d'après leur organe, l'*Idea Nazionale*, l'appréciation du pacte de Londres comme la seule issue possible des nouvelles complications.

Le *Giornale d'Italia*, l'organe de M. Sonnino, est naturellement du même avis. « En présence de l'appui du grand protecteur américain, dit le journal, Belgrade se montrera encore plus récalcitrant. »

Le *Corriere della Sera* écrit : « Céder complètement à M. Wilson, signifierait soumettre l'Europe à une domination sans précédent dans l'histoire, et plier devant la volonté opiniâtre d'une seule personne, qui, en échange, n'offre aucune solidarité à ses vassaux, qu'il veut dominer, tout en déclinant la responsabilité du maître. »

Pour la vie économique

Stuttgart, 19 février.

Une union contre la dépréciation de l'argent, le renchérissement et la disette s'est formée sur l'initiative du Dr Hægele avec la participation de tous les partis. Elle a inscrit à son programme une action tendant à reconquérir la confiance du monde, l'augmentation de la capacité de travail et l'augmentation des exportations, le renoncement aux importations d'articles de luxe, encouragement à l'application au travail, réglementation pacifique des questions de salaire, adaptation des dépenses de l'Etat aux recettes, maintien de l'Etat populaire et exécution des conditions de paix jusqu'aux limites extrêmes du possible.

De M. Poincaré à M. Deschanel

Paris, 18 février.

C'est par un temps splendide qu'a eu lieu mercredi la cérémonie de la transmission du pouvoir exécutif du président Poincaré au président Deschanel. Les abords du Palais Bourbon, de l'Elysée et de l'Hôtel-de-Ville étaient envahis par une énorme affluence de curieux.

Le défilé des voitures commence à 14 h. On note l'arrivée de M. Raoul Péret, président de la Chambre ; M. Léon Bourgeois, président du Sénat, accompagnés des membres des deux bureaux. Puis viennent M. Millerand, président du Conseil, qui est allé prendre M. Deschanel et l'amiral Grand-Clément. Un bataillon d'infanterie rend les honneurs.

La cérémonie à l'Elysée a duré environ une heure. M. Poincaré a prononcé un discours disant les devoirs qui attendent le nouveau président, la grandeur de sa tâche, la nécessité de veiller constamment à l'exécution du traité de paix pour la sauvegarde des alliances. « Cette tâche, vous ne pouviez pas la confier à un meilleur ouvrier. »

M. Paul Deschanel répond que, pour atteindre à ce but, il n'aura qu'à tenir les yeux fixés sur les nobles exemples de M. Poincaré, puis il termine ainsi :

« Appuyé sur les grands souvenirs, fort de la confiance de nos assemblées, en harmonie intime avec les représentants de la nation et avec ce peuple de héros, je travaillerai de tout mon cœur dans l'ordre et la foi à la grandeur de la France et de la République. »

A 15 h. 40, les deux présidents quittent l'Elysée salués le long du parcours par les acclamations de la foule. Les deux présidents, très émus, saluent sans interruption et se rendent à l'Hôtel-de-Ville, où ils sont reçus par M. Oudin, président du conseil municipal et par le préfet de la Seine, M. Autran. Ils saluent leurs deux prédécesseurs, MM. Loubet et Fallières. M. Oudin adresse une allocution au nouveau président, et ce dernier répond par quelques mots aimables.

MM. Poincaré et Deschanel signent au livre d'or de la Ville de Paris, puis remontent en voiture et se rendent au domicile de M. Poincaré, d'où après une courte entrevue, M. Deschanel repart seul pour l'Elysée.

Une foule immense n'a cessé d'acclamer le nouveau président sur tout le parcours.

Paris, 18 février.

(Havas.) — M. Millerand s'est rendu ce matin à la présidence de la Chambre et a offert au président de la République la démission du cabinet.

M. Paul Deschanel l'a refusée et a demandé au cabinet de rester en fonctions.

Paris, 18 février.

(Havas.) — Le président de la République à l'occasion de son entrée en fonctions, a décidé d'accorder un grand nombre de grâces, tant militaires que civiles. Un projet de loi d'amnistie, établi dans le plus large esprit de clémence, en ne laissant de côté que les crimes contre la patrie, sera à bref délai déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre.

Paris, 19 février.

(Havas.) — Le Pape a adressé à M. Paul Deschanel un télégramme conçu dans les termes les plus cordiaux pour le féliciter de son élection.

Les mineurs français

Paris, 19 février.

(Havas.) — Le conseil fédéral des mineurs qui siège en permanence à la C. G. T. s'est occupé, mercredi matin, du débat qui a eu lieu mardi à la Chambre au sujet des retraites des mineurs, notamment de l'adoption d'un paragraphe du projet qui impose aux mineurs une cotisation supplémentaire de 0,25 %, à laquelle ils se refusent absolument.

Un collaborateur de l'Agence Havas a interrogé M. Barbusse, secrétaire général de la fédération générale des mineurs, qui a déclaré : « Alors que l'accord semblait près de se réaliser, le vote malheureux met le pay en présence d'une situation qui pourrait aboutir, à brève échéance, à la grève générale des miners. »

Les projets d'Enver pacha

Vienne, 19 février.

On mande de Rotterdam au *Deutsches Volksblatt* :

Enver pacha a établi son grand quartier général à Aserbeidschan et dans le Kurdistan. Il se trouve à la tête de 70,000 soldats, qui s'unissent aux armées rouges et aux insurgés afghans pour se révolter contre la domination de l'Angleterre. Enver pacha déclare que le monde est à la veille de la plus grande révolution de toutes les époques.

Contre les bolchévistes

Lemberg, 19 février.

(Bureau ukrainien.) — La lutte contre les bolchévistes continue. A l'est de Tiraspol, les attaques russes sont repoussées. Les insurgés ukrainiens du Kouban, sous la conduite du président de la Rada, Makarenko, ont occupé Tymluc et quelques villages de la région du Taman.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La quête des Saints-Innocents

L'*Osservatore romano* mande que, en Italie, la quête prescrite par le Pape en faveur des enfants des pays affamés a produit plus de 2 millions et demi.

Un nonce apostolique à Belgrade

Le Saint-Siège vient d'instituer à Belgrade une nonciature de deuxième classe. Le titulaire est déjà désigné en la personne de Mgr Cherubini, qui fut autrefois internonce apostolique à Haïti.

Le délégué du gouvernement de Belgrade auprès du Saint-Siège, M. Bakotitch, a été élevé à la dignité de ministre plénipotentiaire. Un prêtre catholique, M. Anitch, lui a été adjoint comme consulteur ecclésiastique.

Mandement de Carême

Le mandement de Carême de Mgr Norbert Bürkler, évêque de Saint-Gall, est consacré à flétrir le culte de l'argent.

Echos de partout

PRÉCÉDENTS

On prête au gouvernement français l'intention de faire rendre à quelques enrichis de la guerre un peu de ce qu'ils ont acquis plus ou moins correctement.

Cette mesure n'aurait rien de révolutionnaire. Elle serait au contraire très conforme aux traditions de l'ancien régime qui, après toutes les grandes crises, imposait les partisans qui avaient abusé des circonstances pour faire des profits exagérés.

Jean Duval, dans son *Journal*, donne le détail des sommes prélevées sur eux en 1716, à la suite des traités de finances passés pendant les vingt-sept dernières années du régime de Louis XIV.

Antoine Crozat paya 6,600,000 livres ; Romanet, 4,453,000 livres ; Pierre Marengue, 1 million 500,000 ; Hurault, 11,250 000, et beaucoup d'autres des sommes diverses. Le total, avec les 9 millions que Samuel Bernard rapporta spontanément, s'éleva à 166 millions.

On fit de même après l'effondrement du système de Law en 1720.

Napoléon mettait de temps en temps Ouvrard à Sainte-Pélagie pour le décider à abandonner au Trésor quelques millions sur les bénéfices de ses marchés, et l'on a vu, après 1870, des restitutions infligées en même temps que de la prison à des fournisseurs sans scrupule.

L'un de ceux-ci habitait un charmant hôtel du boulevard Montmorency. Ce fut une désolation parmi ses domestiques quand on vint l'arrêter :

— Une si bonne maison ! disaient-ils. Tous les jours, du champagne à la cuisine ! C'était ça, des bons maîtres !...

MOT DE LA FIN

M. de X..., qui avait un nègre à son service, se plaint d'avoir été volé par lui.

— Qui l'aurait cru ? Il avait l'air d'un si brave homme ! Très intelligent, avec ça...

— Oui, c'était un nigrefin.

Confédération

Distinction honorifique à un prêtre genevois

M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts de France, en date du 20 janvier, a nommé M. l'archiprêtre E. Battiaz, curé de Versoix, officier d'Académie.

L'élection tessinoise aux Etats

On nous écrit de Lugano, le 18 :

On apprend que les difficultés qu'a faites le conseiller national Bossi pour accepter une candidature au Conseil des Etats, provenait de ce qu'il aurait été enclin à un accord avec le parti conservateur. Ainsi, pour une fois, au lieu de jouer le rôle d'excitateur, il a joué celui de modérateur. Ce serait l'effet de la peur du bolchévisme.

D'autres prétendent que le mandat de membre du Sénat suisse ne déplaisait pas à M. Bossi, mais qu'un vieux dignitaire de la Loge lui avait dépeint le Conseil des Etats comme un tonneau où il irait s'enterrer.

Quoi qu'il en soit, M. Bossi a fini par accepter ; le parti au pouvoir est décidé à jouer ses dernières cartes.

M.

La loi sur les entreprises de transport

La commission du Conseil national pour la nouvelle loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport s'est prononcée à la majorité pour une proposition de conciliation concernant la question des vacances. De la première à la huitième année de service, les vacances seraient de sept jours ; de la huitième année de service ou de la 28me année de naissance, 15 jours ; de la 15me année de service ou depuis l'âge de 35 ans, 3 semaines, et de la 25me année de service, quatre semaines. Les décisions de la commission du Conseil national ont été approuvées en général.

Les Suisses de Russie et les Russes de Suisse

Considérant la situation difficile dans laquelle se trouvent de nombreux Suisses de Russie, le Conseil fédéral a autorisé la société coopérative de secours et de crédit pour la Russie à les placer — aux frais de la société — dans des pensions particulières, au lieu de leur allouer des subsides.

En même temps, le Conseil fédéral a autorisé cette coopérative à faire admettre également dans des pensions appropriées un nombre restreint de Russes résidant en Suisse qui sont dans une situation précaire. Il a toutefois limité à 60,000 fr. au maximum les dépenses à engager en faveur de ces derniers. Le remboursement de ce montant se ferait sur l'emprunt émis au bénéfice des Russes nécessiteux de la Suisse, dès que cet emprunt, qui fait en ce moment l'objet de négociations à Paris, se trouvera placé.

Un témoin suisse au procès Caillaux

Dans la liste des témoins à décharge cités au procès Caillaux devant la Haute-Cour, liste publiée par la presse française, figure le nom de M. Antoine Vettiner, chef de la Sûreté de Genève. Le Département politique fédéral vient de retirer l'assignation adressée à ce témoin, entendant par là ne pas admettre qu'un chef de police suisse apporte son témoignage dans un procès politique.

Une grève du Hauenstein

Mardi matin, une grève s'est déclarée dans l'entreprise du tunnel du Hauenstein. L'office cantonal de conciliation a proposé de régler le différend par voie d'arbitrage. Cette proposition a été acceptée par les ouvriers, mais pas par l'entreprise Rothpletz, qui conduit les travaux. 120 ouvriers sont occupés à ce chantier.

Pour les soldats tessinois

On nous écrit de Lugano, le 18 :

L'inauguration du tableau d'honneur des Tessinois morts au service de la patrie dans les mobilisations de 1914 à 1919 aura lieu le 1er août prochain.

On fera la remise d'une médaille commémorative à tous les soldats du régiment 30.

---

32 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEL

André se mit à rire.

— Mère, vous allez me trouver fort étrange, mais je me souviens à peine de son visage.

— Comment, mon fils, vous dédaignez les héritières ! répondit Mme Vilbert d'un ton de reproche affecté.

Au fond du cœur, elle, très désintéressée, aimait à voir son fils attacher une importance des plus secondaires aux questions d'argent, en dépit de leur modeste fortune.

— Si tu as vu M. de Guillancourt, reprit-elle, il a dû te parler de ses phosphates ?

— Oh ! oui, heureusement ! Mère, vous ne pouvez imaginer combien je le bénirai ainsi que ses terrains, si l'un et l'autre tiennent ce qu'ils promettent.

Mme Vilbert eut un regard étonné.

— Que veux-tu dire, André ?... Je ne comprends pas...

Alors André se mit à expliquer, avec une vivacité qui le transformait, les projets de M. de Guillancourt...

Sa mère l'écoutait attentive, un peu surprise de l'intérêt que son fils apportait à la réussite d'une affaire.

— Combien tu souhaites voir M. Douvry chargé de la direction de cette entreprise !... Tu as raison, d'ailleurs, mon fils. M. Douvry est un bon ami pour toi, n'est-il pas vrai ?

— Mère, chez lui, je retrouve une famille !

— Tant mieux, car tu dois être bien seul, parfois, à Paris ; si j'étais plus jeune, mon enfant, j'irais vivre près de toi !... du moins quelque temps ! Mais on ne déracine pas les vieilles plantes !

Mme Vilbert s'arrêta. La lampe était placée à l'autre bout de la chambre ; l'abat-jour en affaiblissait la clarté, et André distinguait seulement la silhouette toute sombre de sa mère, où se détachaient en lumière le visage pâle, encadré par les cheveux blancs, et les mains croisées sur la robe noire.

— André, reprit tout à coup Mme Vilbert, André, tu devrais te marier !

Le jeune homme tressaillit :

— Pourquoi me dites-vous cela ? mère, fit-il malgré lui.

— Parce que c'est ma pensée constante, mon fils. Je voudrais te voir un foyer. Tu as vingt-sept ans. Quand un homme arrive à ton âge, il est bon qu'il songe à se créer une famille. Ton père était plus jeune quand nous nous sommes mariés, et notre vrai bonheur à tous deux a commencé du jour où nous avons été unis. Mon fils, je voudrais te voir heureux ainsi.

André ne répondit pas. Devant ses yeux, subitement apparaissait le salon de la rue de Prony. Suzy assise devant le feu, son profil charmant découpé sur la lumière rouge des flammes.

— Pourquoi ne me dis-tu rien ? André, reprit Mme Vilbert. As-tu quelque raison de repousser ma demande ?

— Non, mère, vous allez au-devant de mon plus cher désir, dit-il avec une vibration profonde dans la voix.

Mme Vilbert releva un peu la tête et regarda le mâle visage de son fils, sa haute stature dont la clarté de la lampe dessinait les lignes vigoureuses. Une naïve fierté lui gonfla le cœur.

— Le jour où tu te voudras, André, tu trouveras femme bien vite. Tu es un beau garçon comme l'était ton père !

André fit un mouvement pour arrêter Mme Vilbert. C'était une ironie pour lui de l'entendre parler de la sorte... Mais elle ne vit pas son geste et continua :

— Laisse-moi te chercher, ici, une fiancée, mon enfant. C'est une grâce que je te demande, un peu pour moi, parce qu'ainsi, j'aurai l'espoir de te voir plus souvent à Amiens...

Elle s'exprimait la voix un peu anxieuse, craintive de l'effet que sa prière produirait sur son fils. Mais son accent était plein d'une tendresse émue.

André vint s'asseoir tout près du fauteuil de Mme Vilbert, pris d'un grand désir de lui parler de sa plus chère pensée.

— Mère, écoutez-moi. J'aime une jeune fille de toutes les forces de mon cœur.

— A Paris ?

— Oui, mère.

Mme Vilbert se tut. Elle réfléchissait. Dans une lueur subite, elle comprit.

— André, c'est Mlle Douvry que tu aimes ?

Il inclina lentement la tête.

— Avec vous, mère, elle m'est plus chère que tout au monde.

La mère tressaillit. Sans doute, elle souhaitait ardemment voir André uni à la femme de son choix. Mais elle ne croyait pas déjà venu le jour où elle n'occuperait plus seule le cœur de son fils ; et une secrète angoisse l'étreignit.

Elle continua pourtant, dominée tout de suite par l'instinct dévoué de son amour maternel :

— Alors, André, pourquoi n'épouses-tu pas cette jeune fille ?

— Je l'ai priée de m'écouter, un soir...

André s'arrêta.

— Et elle n'a pas voulu ?

— Elle allait partir pour Cannes parce que son voyage était utile aux siens, et il était trop tard pour qu'il me fût possible de plaider ma cause... Elle ne pouvait se décider aussi promptement, et j'attends son retour avant de perdre toute espérance...

Mme Vilbert écoutait avec son cœur, sentant quel désir profond gardait André d'obtenir un jour l'amour de Suzy.

— Comme il me semble bon, mère, de prononcer son nom devant vous !

Mme Vilbert sourit. Peut-être dans son souvenir, passait-il la vision du temps où elle était jeune fiancée, aimée certes autant qu'André aimait Suzy.

Sa main pâle caressa les cheveux de son fils, assis sur un siège bas, près d'elle, comme autrefois, alors qu'il était petit garçon.

— Parle-moi d'*elle*, mon enfant, afin que moi aussi je la connaisse, dit-elle doucement.

Et dans le calme de la chambre maternelle où flottait un parfum vague d'iris, tandis qu'au dehors la neige épanchait ses blancheurs, André, très longtemps, parla de Suzy.

X

Sur le bord de la mer violemment bleue, que le soleil pailletait d'étincelles, les voitures avançaient en deux files sous une pluie de fleurs, anémones, violettes, lilas, tubéreuses, qui s'entrechoquaient dans la mêlée d'une joyeuse bataille, emplissant l'air de leurs senteurs confondues.

Car c'était un vrai combat que celui qui se livrait ainsi, de voiture à voiture, entre les curieux réfugiés sur les estrades et les intrépides qui luttaient à pied avec une ardeur passionnée, mais un combat joyeux et chevaleresque dont les projectiles couvraient le sol de leurs pétales parfumés.

Et sans cesse les équipages passaient, toujours fleuris, quelques-uns étant de véritables merveilles qui attiraient les acclamations enthousiastes de la foule.

— Bien réussi, cet attelage !... Voyez donc, de Flers, dit un jeune homme dans un groupe masculin très élégant dont la provison de fleurs — des plus respectables — s'était déjà plusieurs fois épuisée.

— Mais, n'est-ce pas la voiture de lady Graham ?... En effet !... Regardez !... Voici lady Graham avec sa jolie amie, Mlle Douvry !... Vite des roses pour elles !

(*A suivre.*)

Publications nouvelles

Happy Days. Par Geby Rohner. Hüg et Cie, éditeurs, Zurich. Piano : 2 francs.

Cette première œuvre, alerte et fortement cadencée, d'un jeune pianiste, M. Rohner, qui était, il y a quelque temps, employé à la banque de l'Etat de Fribourg révèle un réel talent et sera certainement bien accueillie chez nous.

Un don pour la science

Les héritiers du Dr Socin, de Bâle, professeur à l'Université de Lausanne, ont remis à celle-ci une somme de 20,000 fr. pour favoriser les études d'anatomie pathologique, ainsi qu'un microscope de grande valeur et sa bibliothèque.

NÉCROLOGIE

Chez les Capucins tessinois

On nous écrit de Lugano, le 17 :

La grippe vient d'emporter un des membres les plus populaires de la famille des Capucins tessinois : le Frère Conrad, du Couvent de Bigorio. Le Frère Conrad était né à Bidagno (Val Colla), en 1865, et appartenait à l'Ordre depuis quarante ans.

POLITIQUE TESSINOISE

On nous écrit de Lugano, le 17 :

Les socialistes viennent d'enregistrer un succès dans les élections communales d'Arbedo : ils ont obtenu 4 sièges sur 9 ; les 5 autres sièges sont dévolus à la liste libérale-conservatrice. A Castagnola, les socialistes ont 2 sièges sur 11 ; les conservateurs en ont 2, les libéraux-radicaux 7. A Cevio, le chef-lieu du Valmaggia et le berceau de Respini, les conservateurs ont retiré leur liste à la veille de l'élection, en protestant contre l'approbation de la part du gouvernement d'illégalités criantes en faveur du parti libéral-radical, dont tous les candidats ont passé.

A Mendrisio, M. l'avocat Borella, fils du conseiller national, a été élu syndic sans opposition.

TRIBUNAUX

L'enfant du consulat

Mardi, s'est jugé, à Lausanne, le procès des deux femmes de Port-Valais, la mère et la fille, qui avaient abandonné un bébé dans le corridor du consulat de France, avec l'indication qu'il s'agissait de l'enfant d'un soldat interné.

Les débats ont produit la plus affligeante impression. La mère de l'enfant abandonné est une jeune personne d'intelligence bornée, qui a été victime, à Leysin, des poursuites et des violences d'un interné français du nom de Husson et de son complice, le tirailleur algérien Mirador.

Les deux femmes sont dans une misère noire. La mère de la jeune fille a été condamnée à 10 jours de prison, mais elle a été mise au bénéfice du sursis ; la fille, qui a un rôle tout passif, a été acquittée. Les membres du tribunal se sont cotisés pour remettre un secours aux malheureuses. L'enfant sera adopté par une famille.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les frais d'une représentation

L'Avanti publie que le gouvernement italien a dépensé, pour le payement du loyer à l'hôtel Edouard VII, à Paris, où est installée la délégation italienne de la paix, 4,673,000 fr.

L'industrie du papier en péril

Les fabricants suisses de papier, de pâte à papier et de carton, ainsi que les industries travaillant le papier en Suisse se sont réunis en un Groupe économique suisse du papier.

Le Groupe économique du papier juge de son devoir d'attirer l'attention des consommateurs de papier sur la situation difficile de toutes les industries produisant et travaillant le papier.

Au cours des dernières années de la guerre, les autorités ont invité le peuple suisse à restreindre dans toute la mesure du possible la consommation du papier, afin que, en cas de forte réduction de l'exploitation ou d'arrêt de la fabrication du papier et du carton, on pût néanmoins disposer d'une réserve suffisante pour plusieurs mois. Mais, tandis que des stocks de réserve étaient constitués grâce à ces mesures de précaution, il existait d'autres stocks, créés dans un but de spéculation, que l'on jeta sur le marché après la signature de l'armistice. Les producteurs suisses travaillèrent en stock aussi longtemps qu'ils le purent. Aujourd'hui, ils ne le peuvent plus. Il y a de ce fait une diminution d'environ 60 % de la production indigène des papiers et cartons. La baisse considérable des prix de toute une série de marchandises ne parvient pas à augmenter d'une façon appréciable la capacité du marché indigène d'absorber la production du pays.

Ces circonstances constituent pour l'industrie suisse du papier un gros danger. La situation est encore aggravée par l'importation. Des milliers d'ouvriers et de familles vivent des industries suisses fabriquant le papier ou la pâte à papier, de l'imprimerie, de la lithographie, du cartonnage, etc. Ces entreprises sont menacées du chômage en grand.

Les autorités ont depuis longtemps observé l'inondation de notre marché par les produits étrangers. Elles examinent la possibilité d'édicter à l'égard du papier des restrictions d'importation semblables à celles qui ont été adoptées pour protéger l'industrie suisse du meuble. Le Conseil fédéral a invité les organes administratifs à donner la préférence aux produits suisses dans leurs adjudications, pour ne pas contribuer par la conclusion de marchés apparemment plus avantageux avec des maisons étrangères à aggraver la situation de notre industrie.

L'industrie suisse du papier a tout particulièrement sujet de partager les inquiétudes qui ont engagé le Conseil fédéral à agir. La commission d'experts instituée par le Département fédéral de l'Economie publique en a fait la constatation. Par conséquent, il est dans l'intérêt de notre économie nationale que le produit suisse obtienne la préférence. Mais point ne suffit que les autorités et administrations suivent ce mot d'ordre. Les particuliers doivent contribuer de leur côté à protéger l'industrie suisse. Et c'est à nos autorités qu'il appartient de donner le bon exemple. La solidarité nationale ne doit plus être un vain mot. Les consommateurs nuisent finalement à eux-mêmes en laissant l'industrie suisse subir un grave dommage et l'extension du chômage exacerber les esprits, tout cela pour un gain passager. Les grosses contributions publiques aux frais d'assistance des chômeurs entraîneront inévitablement une augmentation des charges fiscales pesant sur les citoyens.

Les fabriques suisses de papier et de carton, les imprimeries et lithographies, les fabriques de cartonnages et d'articles en papier, les ateliers de reliure et de fabrication de registres ont depuis longtemps fourni la preuve de la bienfacture de leurs produits.

Que chacun pour sa part exige, chaque fois qu'il aura besoin de papier et de carton, d'articles en papier et d'imprimés, qu'on lui livre exclusivement de la marchandise suisse.

FAITS DIVERS

SUISSE

Un facteur tué

A Krauchtal (Berthoud), le facteur postal Gasser, revenant de son service de nuit et s'étant sans doute trompé de chemin, est tombé d'un rocher escarpé d'une trentaine de mètres de hauteur ; il est mort sur le coup.

Dans un étang

On a retrouvé, dans un étang des environs du Col des Roches (près du Locle), le cadavre d'un homme disparu depuis 15 jours. On ignore s'il s'agit d'un crime ou d'un suicide.

Des conserves avariées

La Municipalité de Zurich avait fait il y a un an d'achat de 18,000 boîtes de conserve de viande, au prix de 4 fr. 80 la boîte. A la réception de la marchandise, on conçut des doutes sur la qualité. Mais, au lieu d'éclaircir l'affaire immédiatement, on la renvoya à plus tard. On vient enfin de s'en occuper. Jusqu'à présent, on a constaté que les ⅔ des boîtes contiennent une viande immangeable.

LA SANTÉ PUBLIQUE

A Saint-Gall

Dans la semaine du 8 au 16 février, 1142 nouveaux cas de grippe ont été annoncés à la commission de salubrité publique du canton de Saint-Gall.

A Soleure

Dans la semaine du 8 au 14 février, il y a eu, dans le canton de Soleure, 1327 cas de grippe, dont 8 mortels, ainsi que 13 cas d'encéphalite léthargique. La semaine précédente, il y avait eu 827 cas de grippe, dont 7 mortels, et 8 cas d'encéphalite léthargique, dont un mortel.

FRIBOURG

Conférence agricole

Dimanche, 22 février, à 3 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'auberge des Treize Cantons, à Belfaux, conférence de M. Techtermann, Ingénieur agricole, sur les remaniements parcellaires.

Tirage financier

Le 14 février a eu lieu le 83me tirage des séries de l'emprunt à lots de la ville de Fribourg de 1878. Sont sorties les séries :

67	205	211	271	343	477	557
700	1035	1075	1084	1142	1526	1751
1924	1973	2008	2111	2122	2520	2605
2753	3304	3311	3397	3468	3480	3552
3860	3952	4008	4386	4530	4658	4818
4993	5226	5347	5353	5500	5511	5665
5896	5980	5984	6018	6206	6333	6508
6775	6821	6919	7119	7184	7646	8025
8237	8321	8382	8559	8578	8642	8922
8933	8962	9165	9346	9472	9510	9713
9827	9964	10032	10037	10263	10448	10464
10548	10559	10576				

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, à 8 h. ½, répétition à la Brasserie Peier.

Cœcilia, chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 h. ¼, répétition et assemblée (lecture des statuts).

Protection de la jeune fille. — Réunion du comité cantonal, demain vendredi, 20 février, à 4 h. ½, au Home du Bon Conseil, 11, rue de l'Hôpital.

Société des Sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg. — Assemblée générale ordinaire, samedi, 21 février, à 20 heures 30 précises, à l'hôtel de la Tête-Noire. Vu l'importance des tractanda, tous les membres sont priés d'assister à cette assemblée.

Cercle d'études de l'Union des travailleuses. — Ce soir, à 8 heures, séance au local de la rue de Morat.

FOOTBALL

Dimanche 22 février, le F. C. Fribourg, recevra la visite du F. C. Montriond de Lausanne. Coup d'envoi à 3 heures. Prix d'entrée habituels.

Calendrier

Vendredi 20 février

Saint EUCHER, évêque et confesseur

Saint Eucher, évêque d'Orléans, fut d'autant plus relevé par l'éclat de ses miracles que des envieux l'opprimèrent davantage par leurs calomnies.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Au Conseil suprême des Alliés

Paris, 19 février.

(Havas.) — Pertinax télégraphie de Londres à l'*Echo de Paris* :

La police des Détroits a été théoriquement organisée. Les puissances en auront le commandement par roulement, mais le plan n'a pas été formellement arrêté.

D'autre part, par suite de la difficulté de concilier des intérêts spéciaux plus ou moins contradictoires, et pour ne pas blesser M. Wilson, les débats n'ont guère avancé. Mais on a nommé trois commissions qui finiront bien par aboutir.

Paris, 19 février.

(Havas.) — Selon le *Petit Parisien*, la Grande-Bretagne semble faire des réserves sur des points qui paraissent acquis, tels que le maintien de la Turquie à Constantinople.

Les nouvelles plus ou moins vérifiées du massacre de 7000 Arméniens en Cilicie auraient servi de prétexte pour notifier au gouvernement ottoman que le séjour à Constantinople ne serait pas compatible avec le maintien de pareilles tueries, si éloignées qu'elles fussent du siège ou des moyens d'action du sultan.

Le *Petit Parisien* ajoute qu'aucune décision sérieuse ne semble devoir être prise jusqu'au retour de M. Millerand à Londres.

La question de Smyrne

Paris, 19 février.

(Havas.) — L'attribution de Smyrne est une des questions qui présentent le plus de difficultés pour le Conseil suprême.

Le *Matin* rappelle que les Grecs sont alliés à Smyrne sur l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne. Mais il y a le traité d'août 1917. Ce traité, signé par la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, garantissait la possession de Smyrne à cette dernière.

M. Lloyd George avait eu soin de faire dépendre la validité du traité, en ce qui concerne la Grande-Bretagne, de l'assentiment de la Russie. Il ne semble pas que le représentant de la France ait pris les mêmes précautions. La France se trouverait donc de ce fait dans une situation assez déliate vis-à-vis de l'Italie.

On croit cependant, ajoute le *Matin*, que cette difficulté sera aplanie, et on a l'impression que Smyrne sera finalement attribué à la Grèce, avec un territoire assez restreint.

C'est aux plaidoyers extrêmement convaincants de M. Vénizélos que cette décision sera due.

La paix des Etats baltes avec la Russie

Londres, 19 février.

M. Bonar Law, garde des sceaux, a communiqué à la Chambre des communes que le gouvernement britannique a informé les Etats baltiques, la Finlande et la Pologne, que, suivant la décision du Conseil suprême des Alliés, ils doivent décider les questions de paix et guerre avec la Russie bolchéviste sous leur propre responsabilité, sans attendre l'aide de la Grande Bretagne.

Le cas du président Wilson

Paris, 19 février.

(Havas.) — Suivant une dépêche de Washington aux journaux, M. Foos, membre de la Chambre des représentants, a déposé devant la Chambre une motion tendant à modifier la constitution américaine.

D'après les amendements, le vice-président ou l'un des membres du cabinet prendrait la place du président lorsque ce dernier se trouverait dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions.

Les Alliés en Prusse orientale

Londres, 19 février.

(Havas.) — L'agence Reuter annonce qu'une commission alliée comprenant 25 officiers et quelques soldats a reçu mission de surveiller l'exécution des stipulations du traité de paix. A son arrivée à Kœnigsberg les hôteliers ont refusé de loger les membres de la commission qui ont dû louer des appartements en ville.

Dans le bassin de la Sarre

Cologne, 19 février.

(Gazette de Francfort.) — Comme l'apprend la *Gazette de Cologne*, le maréchal Foch a ordonné d'expulser la direction des chemins de fer de Sarrebruck de la région de la Sarre jusqu'au 25 février. Cet ordre, nullement motivé par le traité de paix, aura pour conséquence de mettre sur le pavé des centaines de cheminots allemands, car aucune ville de la province du Rhin ne pourra leur donner un abri à moins d'être obligés de laisser femmes et enfants dans le bassin de la Sarre. Les cheminots espèrent que le gouvernement allemand protestera énergiquement contre cet ordre.

La *Gazette de Francfort* écrit à ce sujet que le traité de paix a confié l'administration du bassin de la Sarre à la Société des nations et qu'il serait intéressant d'apprendre si elle a remis ses pouvoirs au maréchal Foch.

M. Protitch formera le cabinet serbe

Paris, 19 février.

L'ambassadeur serbe à Paris, Yesnitch, ayant refusé la mission de constituer le nouveau cabinet, M. Protitch aurait été chargé de cette mission, suivant des informations de Belgrade.

Une guerre coloniale italo-anglaise

Milan, 18 février.

(I. P. S.) — La censure italienne n'a pas laissé publier la nouvelle que les Italiens et les Anglais ont commencé une guerre coloniale combinée en Afrique. Encore aujourd'hui, les journaux sont muets sur cette affaire. Il s'agit d'une vaste opération contre le « Mullah » qui est connu sous le nom de « fou » depuis une douzaine d'années. Actuellement, il a proclamé la Guerre Sainte et occupé la province de Juba d'où il menace la colonie du Somali italien et l'Abyssinie. Les Italiens ont transporté à Obbia, base de l'opération, une grande quantité de tanks, de biplans et d'autre matériel de guerre moderne.

Emprunt français à Londres

Londres, 19 février.

(Havas.) — A la Chambre des communes, le chancelier de l'Echiquier annonce que le gouvernement anglais a consenti à l'émission d'un emprunt français sur le marché de Londres. Le produit en sera consacré exclusivement à des achats en Angleterre. Le montant et la date de cet emprunt ne sont pas encore définitivement fixés. Ils dépendront des arrangements que le gouvernement français pourra prendre sur le marché anglais. Le Chancelier ajoute qu'il n'est nullement question d'une avance du gouvernement anglais au gouvernement français.

La sidérurgie belge

Bruxelles, 19 février.

Les industriels belges de la sidérurgie se rendent compte de l'immensité des besoins du pays et se sont décidés à ne plus accepter des commandes de l'étranger avant que la reconstitution soit plus avancée et que la production du pays ait augmenté. Les prix pour les produits de la sidérurgie sont à des hauteurs qu'il y a six mois à peine on croyait encore inaccessibles. Les barres se vendent couramment à 1050 fr. la tonne. Le fer laminé est au prix d'un franc le kilo, alors qu'avant la guerre, la valeur du kilo de fer ne dépassait pas 12 à 16 centimes. Les tôles se vendent 1200 à 1500 fr.

Les capitaux anglais en Amérique latine

Buenos-Aires, 19 février.

On vient de publier une statistique d'après laquelle les capitaux anglais dans l'Amérique latine arrivent à 987 millions de livres sterling ou presque 25 milliards de francs.

La baisse de l'argent métal

Londres, 19 février.

La situation sur le marché de l'argent métal a changé, car la baisse est très accentuée. On dit que la baisse du tael de Changhaï, monnaie d'argent très recherchée, serait la cause de ce mouvement. Mais la baisse de la monnaie serait causée par les commerçants chinois, qui font des spéculations.

Les Anglais sauveraient les enfants de l'Europe centrale

Londres, 19 février.

Sous la présidence du chef de l'Eglise anglicane, l'archevêque de Canterbury et du cardinal Bourne s'est formée une commission pour aider les enfants des pays de l'Europe centrale à reprendre les forces épuisées par les privations de la guerre. L'action de la commission sera magnanime, car elle prévoit un séjour de chaque enfant pour douze mois à l'étranger.

Les lettres pastorales des évêques irlandais

Londres, 19 février.

Les lettres pastorales des évêques irlandais, publiées à propos du carême, parlent sans exception de la situation intérieure. Elles blâment les méfaits des Sinn Feiners, les assassinats et d'autres crimes ; mais elles disent aussi que les extrémistes du parti sont excités par la terreur du gouvernement qui supprime trop rigoureusement toutes les manifestations pour l'indépendance du pays. On sait que, récemment, l'éditeur de quelques journaux catholiques a été emprisonné pour avoir dit la même chose. Il n'est pas improbable que les autorités anglaises fassent aussi un procès aux évêques.

Grève contremandée

Rome, 19 février.

Une grève générale des tramelots et des cheminots de toutes les lignes secondaires d'Italie avait été décidée pour aujourd'hui, 19 février.

Au dernier moment, cette grève vient d'être contremandée, à la suite des démarches en cours avec le gouvernement.

Perception d'impôt renvoyé

Rome, 19 février.

D'après l'agence *Volta*, l'application de l'impôt sur les objets de luxe, qui était annoncée pour le 1er mars, sera renvoyée ultérieurement.

Les catholiques italiens et le pouvoir

Milan, 19 février.

La nouvelle revue *Civitas*, fondée et dirigée par M. Meda, contient, dans sa dernière livraison, un article éditorial dans lequel M. Meda soutient la nécessité, pour le parti populaire italien (catholique) de décider s'il veut ou non participer au pouvoir.

Le nouvel ambassadeur américain à Rome

Rome, 19 février.

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Rome, M. Robert Underwood-Johnson, est attendu à Rome. Il est né à Washington, en 1853. Il a été rédacteur, puis éditeur de la célèbre revue *Century Magazine*.

Dans le parti socialiste italien

Milan, 19 février.

L'ex-député socialiste Maffioli a déclaré sortir du parti.

SUISSE

Du blé pour la Suisse

Gênes, 19 février.

Il y a quelques jours, nous avions mandé que les expéditions de blé du port de Gênes pour la Suisse commenceraient à augmenter. Nous avons parlé de 100 wagons par jour. Actuellement, nous arrivons à 200 wagons, et ce nombre n'est pas encore le plus haut de ce mois.

Le Liechtenstein et la Suisse

Berne, 19 février.

Les représentants des municipalités de Liechtenstein sont convoqués afin de se prononcer sur des gages à donner pour un emprunt d'un million de francs à contracter en Suisse, pour relever le cours du change. Comme gages, on envisage les forêts communales, qui ont une valeur de plusieurs millions. Les recettes des postes serviraient à fournir les intérêts de l'emprunt.

Toutes les municipalités approuvent cette façon d'agir.

Nouvelle disette de charbon

Berne, 19 février.

La production du charbon ayant baissé par suite de la dernière grève des mineurs, le gouvernement américain a décrété une interdiction générale d'exporter des charbons.

Comme les entreprises de transport sont alimentées aujourd'hui en grande partie au moyen de charbon américain, des conséquences désagréables sont inévitables. Si le charbon américain venait à manquer, il faudrait renoncer à l'extension projetée de l'horaire pour le printemps et même envisager l'éventualité d'un nouvel horaire réduit.

La grippe à Zurich

Zurich, 19 février.

Le nombre des cas de grippe dans la ville de Zurich s'est élevé, du 1er au 7 février, à 2633, dont 10 mortels, et du 8 au 14 février, à 3487 cas, dont 24 mortels.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 19 février

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	43 65	45 65
Londres (livre st.)	21 05	21 45
Allemagne (marc)	5 35	7 35
Italie (lire)	33 35	35 35
Autriche (couronne)	1 85	3 85
Prague (couronne)	5 55	7 55
New-York (dollar)	6 —	6 40
Bruxelles	45 35	47 35
Madrid (peseta)	105 75	107 75
Amsterdam (florin)	231 —	233 —
Pétrograd (rouble)	7 50	11 50

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 19 février

BAROMÈTRE

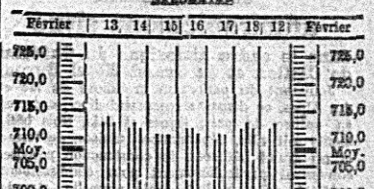

THERMOMÈTRE C.

Février	11	12	13	14	15	16	17	Février
7 h. m.	—3	—2	—2	—2	—2	—1	—2	7 h. m.
11 h. m.	2	—6	—2	3	3	4	4	11 h. m.
7 h. s.	2	—6	—1	5	5	5		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 19 février, midi.

Matin brumeux ; doux vers midi.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes — Valériane-Houblon — ZYMA —

Entièrement inoffensives.

Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

Se trouve dans toutes les pharmacies

Désarmez

les microbes, ces ennemis invisibles, cause de **grippe**, préservez-vous des **refroidissements, rhumes et catarrhes** par l'emploi constant des **Tablettes Gaba.**

Méfiez-vous !
Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.

GABA

Emodella

le purgatif par excellence
En vente dans les pharmacies
GABA S.A. BÂLE

MARSEILLE - CANNES - NICE - MENTON - MONTE-CARLO - COTE D'AZUR

Avant de partir en voyage prenez vos billets de chemin de fer payables en argent français à

l'agence de voyages Ch. ACKERMANN, 1, rue d'Italie, à **GENÈVE** Tél. 15

Wagons-lits — Places pour trains de luxe — Assurance des bagages contre le vol, l'incendie, la perte, etc.

ON DEMANDE

à proximité de la ligne Fribourg-Berne un

logement de 4 chambres

pour le mois de mars.

Adresser offres sous pli recommandé à M. **Hermann Schreiber**, Assurance militaire fédérale, **Berne.** 1335

PHONOLA = = PIANOLA

Rouleaux d'artistes

Fr. 3.50-14.—

ABONNEMENT NOUVEAU ENVOI A CHOIX

Phonolabaus Reutmann

Zurich, 7, Freiestr. 58

OCCASION

A vendre plusieurs ovales de 650 à 880 litres, ainsi qu'un gros de 1660 litres remis à neuf, et divers autres petits tonneaux.

S'adresser à **H. van Præet**, *Tonnellerie des Daillettes, 136*, **Fribourg.**

Kirsch pur

1re qual. 20°

à **6 fr. 50** le litre.

Eau-de-vie de fruits, 1re qual. 20°, à **2 fr. 80** le lit.; envoi depuis 5 lit., contre remboursement.

W. Rüegger, distillerie. HERGISWIL s/Lavald. 551

A LOUER

par voie de soumission

le pâturage

dit " **Les Troches** ", sis au-dessus du village de **Prinzy**, commune de Gruyères.

S'adresser à **Placide BIME à Gruyères**, qui indiquera les conditions et recevra les offres, écrites, jusqu'au **19 février.**

Pour fin de saison

un stock de couverture de laine, avec grand rabais, chez

F. BOPP

ameublements

R. du Tir, 8, Fribourg.

Téléphone 7.63

OCCASIONS EN TOUS GENRES

Divans, canapés, fauteuils, chambre à coucher, salle à manger, table de nuit, **bureaux, commodes, lits** en bois et en fer, linge de maison, chaises, **horloge-rie, bijouterie** et alliances, etc. **Banque de prêts sur gages**, rue Caroline, 5, **Lausanne.** 882

A VENDRE

une maison avec 6 logements de chacun 2 chambres, cuisine, cave et galetas, lumière électrique; situation ensoleillée; peu au comptant.

S'adresser : **Planche inférieure, 260, Fribourg.** 1420

MORUE

Morue salée, le ½ kg. **1 fr. 30**
Morue séchée, le ½ kg. **1 fr. 80**; Harengs fumés, la douz. **2 fr. 60**; Harengs salés, la douz. **2 fr. 60.**

Marchandise de premier choix. Expédition par colis postaux par la maison de comestibles. 1322

H. Seibet, Montreux.

Occasion

à vendre, pour 155 fr., magnifique **montre**, 18 carats, 15 rubis, très bon mouvement.

Offres sous chiffres P 1349 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

POUR AVOIR UN BON SOMMEIL

Pourquoi cet homme dort-il si bien ?
— C'est que pour bien dormir, il faut avoir une bonne digestion.
— Pour avoir une bonne digestion, il faut prendre du CHARBON DE BELLOC. C'est ce qu'il fait. Faites comme lui.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 4 fr. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 fr. 50. — Dépôt général : **Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.** *Dépôt général pour la Suisse :* **G. VINCI, rue Gustave Revilliod, 8, Acacias, Genève.**

En vente chez : MM. **Bourgknecht & Gottrau,** *Pharmacie Centrale,* **Fribourg.**

Elixir Tonique Winkler

Reconstituant énergique, souverain contre les maux et crampes d'estomac, l'influenza, après de graves maladies et pour les vieillards. — En vente partout à 4 fr. 25 le flacon.

Dépôt chez **Bourgknecht & Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.**

J. CHAUBERT

Pont-la-Ville

COMMERCE de FROMAGE

avec et sans carte

VACHERIN pour FONDUE

A VENDRE

13 belles vaches laitières, en partie portantes ou fraîches vêlées, 3 génisses portantes, 2 veaux d'une année, chez **Fritz Wermuth, ferme du château de Rosières, Grolley.**

RHUMATISMES

L'Antalgine guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées. Prix du flacon de 120 pilules, **7 fr. 50**, franco de port et d'emballage, contre remboursement.

Pharmacie de l'Abbatiale

PAYERNE

Brochure gratis sur demande

A vendre EAU-DE-VIE

pure pommes et poires

par litre, 1re qual. Fr. **2.50** 50 %
» » 2me » » **2.50** 45 %

B. Weil, spiritueux en gros, Lucerne

2 plus hautes récompenses. — 3 brevets

La Déchargeuse GENDRE

déjà supérieure à toutes celles connues.

Des milliers de francs à gagner au premier qui nous procurera d'importants perfectionnements, soit des moyens de la faire plus simple, plus pratique, plus résistante et moins coûteuse.

Pour vous convaincre des avantages de notre déchargeuse, demandez les références.

V. GENDRE, constructeur

FRIBOURG

CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE

chirurgien-dentiste

BULLE, Avenue de la gare

Téléphone 43

CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare, chaque lundi

Maison fondée en 1847

Allcock's Plaster

MARQUE DE L'AIGLE

Le meilleur remède externe du monde entier

Rhumes, grippes poumons faibles. L'emplâtre *Allcock* agit comme préventif aussi bien que comme curatif. Il empêche les rhumes de dégénérer en bronchites.

Les rhumatismes dans les épaules cessent après application de l'emplâtre *Allcock*. Les athlètes s'en servent pour prévenir la raideur de leurs muscles.

Faire l'application sur le siège de la douleur.

L'Emplâtre *Allcock* est le seul emplâtre poreux original. C'est le remède type vendu par tous les pharmaciens du monde civilisé.

ALLCOCK MANUFACTURING Co., **Birkenhead.**

ENGLAND

Nous livrons en détail et par wagons du

Fourrage mélassé

très nourrissant pour chevaux et garantissons 24 % de teneur en sucre. Les Etablissements de Chimie agricole de Lausanne et de Berne-Liebefeld contrôleront gratuitement la marchandise.

Analyse : 7,7 % Protéine, 0,7 % Matière grasse, 52,5 % Matières extract. non-azotées, dont 29,4 % de Sucre, 15,1 % Fibrine, 8,1 % Cendres et 15,9 % Eau.

Avec ce fourrage on économise facilement du foin et de l'avoine.

Se recommande,

Sucrerie & Raffinerie d'Aarberg, S. A. Aarberg (Berne).

Les dents mal soignées sont des nids à microbes

Grâce à ses propriétés antiseptiques, le SOUBOL « KATZ » désinfecte la bouche, blanchit les dents, préserve de la carie et cicatrise les gencives.

M. Paul Vogt, dentiste à Soleure, nous écrit : « J'ai essayé votre Savon dentifrice et je peux vous communiquer, qu'après m'être habitué au goût du savon, j'emploie ce produit très volontiers. Il possède, en vérité, toutes les qualités que vous énumérez dans votre prospectus, et je crois que ce cosmétique dentifrice sera préféré par le public à tout autre produit. »

Prix : 1 fr. 50 la boîte.

Se vend partout.

CONFÉDÉRATION SUISSE

ÉMISSION

DE

Bons de caisse 5 ½ %

à trois et cinq ans

DES

Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :

Intérêt : 5 ½ % l'an ; coupons semestriels aux 1er février et 1er août ; la première échéance au 1er août 1920.

Remboursement : Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1er février 1923 ou le 1er février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de payement pour les coupons et le capital : *Les coupons et les titres remboursables sont payables sans* frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque nationale suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont au porteur; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à 1000 fr. de capital nominal.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à :

99 % pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1er février 1923, et
98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1er février 1925

avec décompte d'intérêts au 1er février 1920.

Rendement : 5 7/8 % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente : Tous les guichets de la Banque nationale suisse et toutes les banques et maisons de banque suisses.

Bulletin de souscription : Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920.

Département fédéral des finances :
J. MUSY.

ORNEZ VOTRE INTÉRIEUR

6 ET 9 MOIS DE CRÉDIT

Miroirs élégants et modernes

Cadre de 5 cm. de large, noyer avec or.
No. 2028.
Grand. extérieure 52/36 cm.
Au comptant Fr. 32.—
A terme Fr. 35.—
No. 2029.
Grand. extérieure 61/40 cm.
Au comptant Fr. 39.—
A terme Fr. 43.—

Cadre de 6 cm. de large, blanc.
No. 2032.
Grand. extérieure 62/42 cm.
Au comptant Fr. 43.—
A terme Fr. 47.—
Acompte . . Fr. 10.—
Par mois . . Fr. 5.—

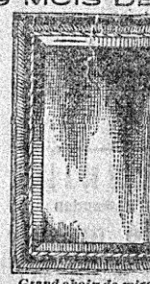

Grand choix de miroirs, formes diverses.

Glaces biseautées,

Cadre de 8 cm. de large, noyer poli avec or.
No 2030.
Grand. extérieure 77/51 cm.
Au comptant Fr. 74.—
A terme Fr. 78.—
No. 2031
Grand. extérieure 80/55 cm.
Au comptant Fr. 83.—
A terme Fr. 91.—

Cadre de 6 cm. de large, or, noyer ou acajou, coins coupés.
No. 2035.
Grand. extérieure 67/44 cm.
Au comptant Fr. 62.—
A terme Fr. 68.—
No. 2039.
Grand. extérieure 73/46 cm.
Au comptant Fr. 74.—
A terme Fr. 78.—
Acompte . . Fr. 20.—
Par mois . . Fr. 8.—

Oléographies artistiques et couleurs

sous verre avec passe-partout. — Grandeur extérieure 72×58 cm.

Chillon. Cadre de 7 cm. de large. Noyer avec or. No. 2100. — Prix d'une pièce . . Fr. 32.— au comptant. Fr. 35.— à terme.

Chapelle de Tell.

Nous avons encore les paysages suisses en magasin : Zermatt avec le Cervin, lac de Thoune, lac de Brienz, le Rütli, Rosenlaui, le Staubbach, et l'ange gardien, le sacré-cœur, l'angélus et les glaneuses.

Chaque ménage voudra posséder une garniture « Innovation ».

Pensez aux avantages de notre système de vente « INNOVATION ».

Beaux choix en montres, régulateurs, bijouterie, articles électriques, cuirs, etc.

Demandez nos catalogues gratis et franco. — Agents honnêtes et sérieux demandés. Indiquer le nom du journal.

A. Matthey-Jaquet, INNOVATION, La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903.
La première du genre en Suisse — Toujours imitée, jamais égalée.

BAISSE du change

Fr. 39.50 PÈLERINES caoutchouc, neuves

MANTEAUX caoutchouc, neufs, angl., marque Poronella, à **80 fr.** — *Office commercial, 9, rue de l'Université, FRIBOURG.* 1535

A VENDRE

9 porcs de 8 semaines.

S'adresser à Maurice Maury, à **Courtepin.** 1505

COMPAGNIE

DES

Omnibus électriques Fribourg-Farvagny

Nous portons à la connaissance du public que, à partir du 1er février 1920, nous organiserons un service régulier de marchandises de la gare de Fribourg à toutes les stations de la ligne Fribourg-Farvagny.

Notre camion électrique sera tous les jours en gare de Fribourg, à 9 h. du matin. Toutes marchandises peuvent être expédiées, soit directement, soit par l'intermédiaire de MM. Spæth et Deschenaux, camionneurs à Fribourg.

Le tarif des transports sur la ligne électrique du Fribourg-Farvagny est le suivant :

Fr. 0 20 par 100 kg. et par km. jusqu'à 1000 kg.
» **0.15** » » » » » » de 1001 à 2000 kg.
» **0.10** » » » » » » au-dessus de 2000 kg.

Droit de magasinage et camionnage en sus.

Pour tous renseignements et transports irréguliers, s'adresser au Garage de la Glâne, téléphone 5.81. 749

Cie FRIBOURG-FARVAGNY.

Bégonias !

sont arrivés ; à présent, c'est de meilleur moment pour les planter.

Mastic à greffer, Engrais pour fleurs, toutes les graines de fleurs et légumes, etc., au

Commerce de Graines Ernest G. Vatter, ci-devant **G. Wagner, Fribourg.**

Prix courant franco, sur demande.